

➔ RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'ENTZHEIM ENTRE LE GIRATOIRE DE LA RUE DE LA PORTE BASSE ET LE CARREFOUR AVEC LA RUE DES ARTISANS

Entre le giratoire de la rue de la Porte-Basse et le carrefour avec la rue des Artisans.

Objectifs :

Apaiser la circulation et sécuriser les déplacements par des aménagements de :

- limitation de vitesse,
- mise aux normes PMR,
- facilitation des déplacements en mode doux (piétons, cyclistes),
- améliorer le fonctionnement de l'existant par :
 - la création de places de stationnement,
 - la gestion d'une partie des eaux pluviales par infiltration,
 - le renouvellement de l'éclairage public,
 - l'enrichissement de la trame végétale et plantation d'arbres.

Description des travaux :

Réaménagement complet du tronçon entre la rue de la Porte Basse (hors giratoire) et la rue des Artisans (carrefour compris) :

- mise aux normes des trottoirs,
- réaménagement du plateau au carrefour rue des Artisans / route d'Entzheim,
- aménagement de 20 places de stationnement,
- création d'une CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée) pour les cyclistes entre la rue de la Porte Basse et la rue des Artisans,
- Mise en place d'une voie verte entre la rue des Artisans et la rue Laure Diebold,
- Plantation de 4 arbres d'alignement.

Mesures de restriction :

- Circulation interdite (route barrée sauf riverains) entre la rue Tomi Ungerer et la rue des Artisans pendant toute la durée des travaux.
- Circulation interdite (route barrée sauf riverains) entre le giratoire rue Porte Basse et la rue des Artisans pendant la phase 2.
- Carrefour rue des Artisans / rue du Tramway maintenu ouvert à la circulation avec feux tricolores pour les accès aux lotissements (sauf 2 jours pour pose des revêtements).
- Accès à la rue Tomi Ungerer maintenu (excepté pendant la phase 2).
- Stationnement interdit dans toute la zone d'intervention et dans la rue du Tramway.
- Double sens de circulation sur toute la rue du Tramway avec feu de régulation côté place Malraux.
- L'accès aux propriétés de la route d'Entzheim sera maintenu avec certaines modalités (à l'exception d'un jour et une nuit lors de la pose des bordures).
- Déviation via la RM84 / RM353 / RM400 / RM392 et route de Strasbourg à Entzheim.

Déviation voir plan ci-dessous.

Phasage prévisionnel
(sous réserve de conditions météo)

Phase 1

du 16 septembre au 20 octobre
travaux sous route barrée à partir
de la rue Tomi Ungerer

Phase 2

du 21 octobre au 11 novembre
réalisation de la partie sud jusqu'au
giratoire rue de la Porte Basse

Phase 3

du 12 novembre au 13 décembre
finalisation des revêtements



→ RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'ENTZHEIM ENTRE LE GIRATOIRE DE LA RUE DE LA PORTE BASSE

Entre le giratoire de la rue de la Porte-Basse et le carrefour avec la rue des Artisans.

Objectifs :

Apaiser la circulation et sécuriser les déplacements par des aménagements de :

- limitation de vitesse,
- mise aux normes PMR,
- facilitation des déplacements en mode doux (piétons, cyclistes),
- améliorer le fonctionnement de l'existant par :
 - la création de places de stationnement,
 - la gestion d'une partie des eaux pluviales par infiltration,
 - le renouvellement de l'éclairage public,
 - l'enrichissement de la trame végétale et plantation d'arbres.

Description des travaux :

Réaménagement complet du tronçon entre la rue de la Porte Basse (hors giratoire) et la rue des Artisans (carrefour compris) :

- mise aux normes des trottoirs,
- réaménagement du plateau au carrefour rue des Artisans / route d'Entzheim,
- aménagement de 20 places de stationnement,
- création d'une CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée) pour les cyclistes entre la rue de la Porte Basse et la rue des Artisans,
- Mise en place d'une voie verte entre la rue des Artisans et la rue Laure Diebold,
- Plantation de 4 arbres d'alignement.

Mesures de restriction :

- Circulation interdite (route barrée sauf riverains) entre la rue Tomi Ungerer et la rue des Artisans pendant toute la durée des travaux.
- Circulation interdite (route barrée sauf riverains) entre le giratoire rue Porte Basse et la rue des Artisans pendant la phase 2.
- Carrefour rue des Artisans / rue du Tramway maintenu ouvert à la circulation avec feux tricolores pour les accès aux lotissements (sauf 2 jours pour pose des revêtements).
- Accès à la rue Tomi Ungerer maintenu (excepté pendant la phase 2).
- Stationnement interdit dans toute la zone d'intervention et dans la rue du Tramway.
- Double sens de circulation sur toute la rue du Tramway avec feu de régulation côté place Malraux.
- L'accès aux propriétés de la route d'Entzheim sera maintenu avec certaines modalités (à l'exception d'un jour et une nuit lors de la pose des bordures).
- Déviation via la RM84 / RM353 / RM400 / RM392 et route de Strasbourg à Entzheim.

Déviation voir plan ci-dessous.

Phasage prévisionnel
(sous réserve de conditions météo)

Phase 1

du 16 septembre au 20 octobre
travaux sous route barrée à partir
de la rue Tomi Ungerer

Phase 2

du 21 octobre au 11 novembre
réalisation de la partie sud jusqu'au
giratoire rue de la Porte Basse

Phase 3

du 12 novembre au 13 décembre
finalisation des revêtements

